



La Ferme de Barband

Vos voisins... des agriculteurs bio !

La Ferme de Barband implantée sur le site du même nom (ancienne tuilerie), est certifiée en Bio depuis 2004.

Roland Jouffroy y a établi, en 1984, le siège de son exploitation lorsqu'il s'est installé agriculteur. Son père, André Jouffroy, était lui-même agriculteur sur une exploitation située essentiellement au Chêne Bénit.

Depuis 2008, Thierry Bernardin, un jeune du village, hors cadre familial (qui ne vient pas du milieu agricole), a rejoint Roland en créant une société sous la forme juridique du Gaec.

Jusqu'alors, la production essentielle de l'exploitation était le lait bio. Pour permettre l'installation de Thierry, outre l'augmentation de la production laitière, un atelier viande avec des bœufs issus de croisement limousin et charolais, a été développé. Il permet de fournir aux consommateurs locaux des caissettes de viande bio sur le rythme qu'ils souhaitent.

Les clients reçoivent tous les mois, la lettre de La Ferme de Barband qui les informe des prochaines dates mais aussi d'autres informations tant sur des recettes de cuisine que des informations pour le jardinage ou sur des manifestations locales diverses.

On peut s'abonner à cette lettre en le demandant à l'adresse suivante : chene.beni@wanadoo.fr

Prochainement le site de La Ferme de Barband va être mis en ligne. Vous pourrez le consulter avec l'adresse suivante : **lafermedebarband.com**

La Ferme de Barband produit également du miel (acacia et toutes fleurs) et on peut retrouver Roland, tous les deuxièmes samedis du mois au marché de Pelousey soit pour lui acheter des pots de miel ou pour connaître la prochaine vente de viande.

Cette vente a lieu tous les mois et s'effectue essentiellement par Internet. Mais, en l'absence d'Internet, on vous donnera toutes les informations utiles par téléphone ou par courrier.

Travailler la terre, produire du lait ou du miel en agriculture biologique demande une technicité particulière et une remise en question complète des fonctionnements dictés par l'industrie agro-alimentaire. Engrais chimiques, pesticides ou herbicides y sont interdits. On réfléchit sur les méthodes culturales en termes de rotation de culture, associations de plantes. Le travail d'entretien et de désherbage est mécanique dans le respect de la plante et des sols. Les amendements organiques apportés aux sols sont fournis par les déjections des animaux ; déjections qui sont compostées.

Le respect des sols se retrouve également dans le respect des animaux à travers leurs rythmes et leurs capacités à produire.

C'est l'opposition entre l'intensif et l'extensif. En extensif, on cherche la meilleure adéquation entre le besoin de produire, la capacité à produire de l'animal et son équilibre de santé. Ce qui a pour conséquence d'avoir des animaux en forme et par conséquent de ne pas avoir recours aux produits phytosanitaires mais à des

médecines douces telle que l'aromathérapie qu'on utilise majoritairement à La Ferme de Barband ou la phytothérapie ou encore l'homéopathie.

Ce mode de fonctionnement produit ainsi un équilibre et permet à l'exploitation de fonctionner en parfaite autonomie et d'être une entité vivante ou rien ne se perd.

Plutôt qu'une agriculture passéiste, l'agriculture biologique se définit comme une agriculture d'avenir, bénéfique pour l'homme et pour la nature. Les aliments produits en agriculture biologique sont des aliments réellement nutritifs car les sols qui les produisent sont des sols vivants et nourriciers.

Le rapport de Schutter (**Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le Droit à l'Alimentation**) du 8 mars 2011, a présenté son rapport "Agroécologie et droit à l'alimentation" devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Fondé sur l'examen approfondi des plus récentes recherches scientifiques, ce rapport démontre que l'agroécologie peut doubler la production alimentaire de régions entières en 10 ans tout en réduisant la pauvreté rurale et en apportant des solutions au changement climatique. Ce rapport appelle donc les Etats à entamer un virage fondamental en faveur de l'agroécologie comme moyen de répondre aux défis alimentaires, climatiques et de pauvreté dans le monde.

«Le réinvestissement dans l'agriculture, suscité par la crise des prix alimentaires de 2008, est essentiel pour la réalisation concrète du droit à l'alimentation. Cela étant, dans un contexte de crise écologique, alimentaire et énergétique, la question la plus urgente aujourd'hui, lorsqu'il s'agit de réinvestir dans l'agriculture, n'est pas de savoir combien mais comment»

«S'appuyant sur un examen approfondi des publications scientifiques qui ont vu le jour au cours des cinq dernières années, le Rapporteur spécial présente l'agroécologie comme un mode de développement agricole qui n'entretient pas seulement des liens conceptuels solides avec le droit à l'alimentation mais qui a aussi produit des résultats avérés, permettant d'accomplir des progrès rapides dans la concrétisation de ce droit fondamental pour de nombreux groupes vulnérables dans différents pays et environnements. L'agroécologie offre en outre des avantages qui peuvent compléter ceux qui découlent de méthodes conventionnelles mieux connues comme la culture de variétés à haut rendement. De plus, elle contribue de manière importante au développement économique dans son ensemble»

La FAO (organisation mondiale de l'agriculture) dans son rapport "Agriculture biologique et sécurité alimentaire" présenté à la Conférence internationale sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire (Rome, du 3 au 5 mai 2007) montre que l'agriculture biologique peut produire assez par tête d'habitant pour nourrir la population actuelle de la planète.

«Si on essaie de nous faire croire sans arrêt que l'agriculture biologique ne produit pas assez, a un coût énorme et ne permettrait pas de subvenir à l'approvisionnement alimentaire mondial, la FAO nous montre que ce sont des idées reçues. En réalité, le lobby des industries agro-chimiques est tellement important que nos dirigeants n'osent pas aller contre. En attendant, la recherche en matière d'agriculture biologique est tellement faible en France que les agriculteurs bios sont contraints de se tourner vers des pays qui misent dessus, tels que la Suisse par exemple.»

On peut se demander comment ce rapport sera entendu et pris en compte quant on connaît la puissance économique et politique phénoménale des firmes de semences et de produits phytosanitaires, pour lesquelles le devenir de l'homme à court terme et celui de la planète à moyen terme arrive loin derrière les enjeux financiers.

Mais peut être est ce une question, au final , de prise de conscience au départ, individuelle puis collective....

Lors d'une toute première présentation de La Ferme de Barband pour intégrer le guide «J'achète Bio en Franche-Comté», Roland avait résumer le projet de l'exploitation ainsi :

«Produire du vivant pour nourrir les hommes»

Ce projet reste plus que jamais fondé et il a besoin de tous pour le concrétiser. Cette notion de partenariat est fondamentale dans le concept de vente directe , locale . En Bio, le consommateur est l'allié du producteur et inversement. Les deux établissent un véritable contrat de partenariat basé sur le respect et la confiance.

Cette dimension de partenariat est la carte de visite de La Ferme de Barband

